



RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
–LE 7 NOVEMBRE 2011–



Daniel Dion, maire

Membres du conseil municipal,
Mesdames,
Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, je vous dépose mon tout premier rapport sur la situation financière de la Ville de Saint-Raymond. Celui-ci traite :

- A** Des états financiers vérifiés de l'exercice 2010;
- B** Du dernier programme triennal d'immobilisations;
- C** Des indicateurs préliminaires des états financiers de l'exercice en cours;
- D** Des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

A États financiers vérifiés de l'exercice 2010

La firme comptable Bédard Guilbault inc. a déposé, le 20 avril 2011, le rapport financier annuel de la Ville de Saint-Raymond dûment vérifié. Ce rapport est disponible dans son intégralité sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond : www.villesaintraymond.com. En voici les grandes lignes :

Revenus de fonctionnement _____	12 525 295 \$
Dépenses de fonctionnement _____	11 481 513 \$
Remboursement en capital _____	632 789 \$

L'exercice financier s'est terminé avec un surplus de 883 718 \$. Le surplus de l'année 2010 correspond à environ 7,05 % du budget prévu.

Le surplus est divisé en trois catégories : le réseau d'aqueduc, le réseau d'égout et le surplus général. Cette catégorisation des surplus permet de nous assurer qu'ils seront par la suite utilisés au profit de ceux qui y ont contribué.

B Dernier programme triennal d'immobilisations

Les immobilisations réalisées au cours de l'année 2010 ont été faites dans les secteurs mentionnés ci-dessous. Veuillez prendre note que ces montants sont tirés des états financiers consolidés exigés par le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'occupation du

territoire, c'est-à-dire qu'ils comprennent des immobilisations réalisées par des organismes inclus dans notre périmètre comptable, dont les plus importants sont la Corporation de développement de Saint-Raymond et la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf.

Administration générale _____	25 846 \$
Sécurité publique _____	85 852 \$
Transport _____	886 902 \$
Hygiène du milieu _____	503 675 \$
Aménagement, urbanisme, développement _____	1 720 \$
Loisirs et culture _____	4 156 906 \$
	5 660 901 \$

Ces montants sont des totaux correspondant à chaque secteur d'activité. Je vous dresse ci-dessous la liste des principaux investissements réalisés.

- Aménagement scénique de la salle du conseil municipal;
- Mise à jour du réseau informatique de la Ville de Saint-Raymond;
- Réfection de chemins :
 - Rang Saint-Mathias;
 - Rang du Nord;
 - Rue Perrin;

- Divers chemins dans le secteur de Bourg-Louis.
- Travaux de correction sur la digue de la rive nord, dans le secteur Monseigneur-Vachon;
- Achat d'une camionnette de service dédiée au réseau d'aqueduc;
- Mise à niveau de la protection contre les incendies dans le secteur de la côte Joyeuse;
- Réfection des conduites d'égout dans le secteur de la côte Joyeuse;
- Réfection complète (aqueduc, égouts, voirie) de la rue Jean-Marie-Turgeon;
- Finalisation de la construction du centre multifonctionnel;
- Aménagement de parcs de quartier;
- Démolition de deux bâtiments à l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre;
- Aménagement de sentiers de vélo de montagne dans le secteur du centre de ski et du mont Laura-Plamondon.

C Indicateurs préliminaires des états financiers de l'exercice en cours

En 2011, la Ville de Saint-Raymond avait un budget de 12 738 440 \$. Les estimations des dépenses et des revenus au 31 décembre sont en cours de réalisation. Les premiers calculs nous indiquent que le budget 2011 sera respecté et même qu'un léger surplus sera réalisé.

Bien entendu, la tenue d'élections partielles n'avait pas été budgétée. Ces élections ont entraîné une dépense d'environ 37 000 \$ en plus de mobiliser les équipes de travail. Les coûts des élections du 25 septembre ont pu être absorbés à même le budget de fonctionnement de l'année, considérant que certains projets ont été

retardés à l'année prochaine. C'est notamment le cas de la correction de l'intersection des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre.

La décision de reporter les travaux correctifs de cette intersection à l'année prochaine a été prise afin de pouvoir réaliser simultanément des travaux similaires à l'intersection opposée, celle des rues Saint-Cyrille et Saint-Jacques. En effet, la Ville est sur le point de conclure une entente avec le ministère des Transports du Québec pour prendre en charge également la correction de cette intersection aussi problématique.

D'autres travaux ont pu être bonifiés tels que l'amélioration du rang Saguenay (la partie située au nord des trois ponts). Des travaux de remplacement de ponceaux estimés à 40 000 \$ avaient d'abord été prévus. Le conseil a décrété des travaux supplémentaires permettant le rehaussement de la route. Cette bonification était aussi évaluée à 40 000 \$. Ces travaux supplémentaires ont été rendus possibles grâce à l'obtention de subventions dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal.

Je vous présente ci-dessous la liste des principales réalisations de l'année 2011.

1. Remplacement d'un véhicule d'urgence du Service des incendies, l'ancien véhicule, âgé de vingt ans, qui ne répondait plus aux normes de la Société de l'assurance automobile du Québec;
2. Réfection d'une section d'un kilomètre de la route Corcoran;
3. Acquisition de trois pompes permanentes installées dans les chambres de pompage des émissaires pluviaux Saint-Hubert, Saint-Louis et Hôtel-de-Ville (Marguerite-D'Youville);
4. Remplacement d'une camionnette au Service des travaux publics;

5. Dernière phase des travaux de mise à niveau de la protection contre les incendies dans le secteur de la côte Joyeuse;
6. Aménagement des parcs de quartier Roland-G.-Cantin et de la Colline;
7. Aide financière à la reconstruction des terrains de tennis au lac Sept-Îles;
8. Ameublement du centre multifonctionnel.

D Orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations

Après l'élection partielle de septembre, la nouvelle équipe de travail que constitue le conseil municipal s'est vite mise à l'ouvrage. Plusieurs dossiers avaient été reportés pour être présentés au nouveau conseil, afin que celui-ci prenne position et donne les orientations à suivre.

Par la suite, il a eu à entreprendre l'étude du budget 2012. Comme je l'ai déjà annoncé, mon orientation est de maintenir l'augmentation du budget dans les limites de l'accroissement de l'indice des prix à la consommation.

Bien entendu, nous devons conjuguer avec les engagements des années antérieures, car certains projets s'échelonnent sur plusieurs années ou doivent être réalisés selon les priorités et les conditions dictées par les gouvernements supérieurs. C'est notamment le cas de travaux planifiés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec. Pour la Ville de Saint-Raymond, ce programme prévoit un investissement de 3 303 916 \$ s'échelonnant de 2010 à 2013. De ce montant, la Ville doit déboursier 1 047 200 \$.

Une planification des travaux a été adoptée en 2010 et est en cours de réalisation.

Considérant que l'aménagement et le financement du centre multifonctionnel se terminent en 2011, nous sommes maintenant en mesure de vous faire part des chiffres définitifs du projet :

Coût du projet et règlement d'emprunt	7 500 000 \$
Projet moins la récupération des taxes	6 793 000 \$
Subventions – comptant	631 000 \$
Réserve financière	443 000 \$
Montant du financement total	5 719 000 \$

Ce montant inclut la subvention provinciale de 596 000 \$ répartie sur dix ans.

Pour 2012, les frais de fonctionnement sont estimés à 266 000 \$ et le remboursement du capital et des intérêts à 194 000 \$ pour un total de 460 000 \$.

En plus de relever le défi de la confection du budget 2012, le nouveau conseil municipal doit composer avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation déposé le 19 octobre dernier. Celui-ci évalue la richesse foncière totale de la ville de Saint-Raymond, en 2011, à 902 824 000 \$ (imposable et non imposable). À titre comparatif, la valeur au rôle 2010 était de 692 188 220 \$, ce qui représente une augmentation de 27 %. Cette augmentation n'est toutefois pas répartie uniformément entre les différents secteurs de la ville et les différentes catégories d'immeuble. À titre d'exemple, la valeur foncière des résidences a augmenté de 30 %, celle des industries a baissé de 18 % et celle des commerces a augmenté de 21 %.

De façon générale, la valeur des propriétés résidentielles a augmenté de 29 %, celle des secteurs riverains au lac Sept-Îles a augmenté de 35 % et celle des secteurs non riverains a augmenté de 15 %. L'augmentation est surtout concentrée sur les terrains. Bien qu'éloquents, ces variations sont moins importantes que celles déjà constatées dans les années antérieures. Le compte de taxes 2012 sera non seulement tributaire du budget, mais également des effets des nouvelles valeurs du rôle d'évaluation.

Voici la liste des principaux projets à venir :

1. Reconstruction du réservoir secondaire d'eau potable;
2. Réfection d'une partie de la rue Saint-Cyrille comprise entre le boulevard Cloutier et de l'avenue Saint-Louis, ce projet de réfection comporte entre autres des travaux d'aqueduc, d'égouts et de voirie incluant une piste cyclable et une plantation d'arbres;
3. Réfection de l'avenue Saint-Louis, entre le dessus de la « côte à Pit » et la route des Pionniers;
4. Réfection de la rue Monseigneur-Vachon, entre l'avenue Saint-Michel et le barrage;
5. Réfection dans le rang Sainte-Croix, entre les numéros d'immeuble 301 et 491;
6. Réaménagement des intersections Saint-Jacques et Saint-Pierre et Saint-Cyrille et Saint-Jacques;
7. Établissement d'un programme de réfection des routes rurales;
8. Établissement d'un programme de réfection des trottoirs;
9. Réflexion sur la prise en charge du déneigement;
10. Poursuite de l'embellissement du viaduc et d'autres secteurs;
11. Amélioration à l'aréna suite au concours Kraft Hockeyville;
12. Poursuite de l'aménagement du parc de la Colline.

13. Élaboration d'une solution pour la stabilisation du talus de la rivière Sainte-Anne dans le secteur de l'avenue Beaulieu;
14. Réflexion sur l'utilisation du site où était situé le « bloc à Piton »;
15. Poursuite des discussions avec la Fabrique Saint-Raymond et la Commission scolaire de Portneuf pour le réaménagement du stationnement au centre multifonctionnel;
16. Établissement d'une politique de développement résidentiel;
17. Établissement d'un processus de stabilisation de la dette;
18. Poursuite du dossier relatif à la construction du centre administratif du Centre de santé et de services sociaux de Portneuf;
19. Mise en œuvre de la Politique familiale municipale et démarche Municipalité amie des aînés de Saint-Raymond.

D'autres projets pourront être réalisés selon les disponibilités budgétaires et humaines de la Ville.

Mon rapport est accompagné de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dépôt du rapport 2009 et la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette même période avec un même cocontractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Ce rapport est disponible sur le site Internet de la Ville de Saint-Raymond : www.villesaintraymond.com.

Daniel Dion, maire